

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 Avril 2013 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 44.624.533 dinars et un résultat net de la période allant du 1^{er} octobre 2013 au 31 décembre 2013 de 433.219 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2013 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Les charges ne prennent pas en compte des agios débiteurs figurant sur le relevé bancaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT pour un montant de 5 369 dinars. Le gestionnaire a contesté la réalité de ces agios auprès de la Banque de l'Habitat par une réclamation notifiée par mail en date du 13 février 2013. Toutefois, cette réclamation demeure sans suite à ce jour. La prise en compte éventuelle de ces charges pour le calcul de la valeur liquidative du 31 décembre 2013 aurait pour effet de minorer cette dernière de 12 millimes.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT a employé 11,21% de son actif en titres émis ou garantis par la Banque de l'Habitat. Cette proportion est en dessus du seuil maximum fixé à 10% par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Les emplois en portefeuille titres enregistrent au 31 décembre 2013, 91,65% du total actif dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des billets de trésorerie effectuées par chacun des émetteurs.

En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 31 Janvier 2014

**Le Commissaire Aux Comptes :
Samir Labidi**

BILAN
au 31 Décembre 2013
(Unité : 1000 TND)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	40 897,983	36 493,897
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 046,245	2 433,969
b - Obligations et Valeurs assimilées		39 851,738	34 059,928
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		3 726,550	17 095,113
a - Placement monétaires	3-3	3 522,897	13 987,828
b – Disponibilités	3-11	203,653	3 107,285
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		44 624,533	53 589,010
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	103,266	111,505
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	36,235	16,281
TOTAL PASSIF		139,501	127,786
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 –Capital	3-5	42 939,799	51 642,038
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	1 545,233	1 819,186
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		0,403	0,284
b - Sommes distribuables de l'exercice		1 544,830	1 818,902
ACTIF NET		44 485,032	53 461,224
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		44 624,533	53 589,010

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01^{er} Octobre au 31 Décembre 2013

	Notes	Période du 01/10/2013 Au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 Au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 Au 31/12/2012	Période du 01/01/2012 Au 31/12/2012
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	469,755	1 780,622	340,456	1 483,068
a - Dividendes		-	28,724	-	193,652
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		469,755	1 751,898	340,456	1 289,416
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	86,702	463,918	204,533	453,599
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		556,457	2 244,540	544,989	1 936,667
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	103,267	425,088	111,505	372,975
REVENU NET DES PLACEMENTS		453,190	1 819,452	433,484	1 563,692
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	25,411	83,795	19,522	70,109
RESULTAT D'EXPLOITATION		427,779	1 735,657	413,962	1 493,583
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		- 132,444	- 190,827	140,450	325,319
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		295,335	1 544,830	554,412	1 818,902
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		132,444	190,827	-140,450	-325,319
* Variation des +/- values potentielles sur titres		1,321	- 4,783	11,698	1,190
* +/- values réalisées sur cession des titres		4,119	51,142	23,559	-22,674
* Frais de négociation		-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		433,219	1 782,016	449,219	1 472,099

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01^{er} Octobre au 31 décembre 2013

	Période du 01/10/2013 Au 31/12/2013	Période du 01/01/2013 Au 31/12/2013	Période du 01/10/2012 Au 31/12/2012	Période du 01/01/2012 Au 31/12/2012
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation				
a - Résultat d'exploitation	427,779	1 735,657	413,962	1 493,583
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	1,321	- 4,783	11,698	1,190
c - +/- values réalisées sur cession de titres	4,119	51,142	23,559	-22,674
d - Frais de négociation de titres	-	-	-	-
AN 2 - Distribution des dividendes	-	1 648,073	-	1 305,903
AN 3 -Transaction sur le capital				
a – Souscriptions	9 009,303	42 393,510	10 202,753	28 053,381
* Capital	8 718,000	40 879,600	9 919,100	27 363,400
* Régularisation des sommes non distrib.	- 4,252	- 31,519	-17,058	-48,476
* Régularisations des sommes distrib.	295,555	1 545,429	300,711	738,457
* Droits d'entrée				
b – Rachats	12 812,271	51 503,645	5 170,812	14 525,954
* Capital	12 390,200	49 631,500	5 018,600	14 151,700
* Régularisation des sommes non distrib.	- 5,963	- 34,821	-8,022	-24,968
* Régularisation des sommes distrib.	428,033	1 906,965	160,234	399,222
* Droits de sortie				
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 3 369,749	- 8 976,192	5 481,160	13 693,623
AN 4 - Actif Net				
a - En début de période	47 854,781	53 461,224	47 980,064	39 767,602
b - En fin de période	44 485,032	44 485,032	53 461,224	53 461,224
AN 5 - Nombre d'actions				
a - En début de période (mille actions)	466,320	517,117	468,112	385,000
b - En fin de période (mille actions)	429,598	429,598	517,117	517,117
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE (EN DINAR)	102,622	103,383	102,497	103,292
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE (EN DINAR)	103,550	103,550	103,383	103,383
TAUX DE RENDEMENT	0,90%	3,56%	0,86%	3,34%

NB :Le taux de rendement correspond à l'évolution de la valeur liquidative entre le début et la fin de la période tout en considérant l'effet de toute distribution de dividendes intervenue durant la période en question.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/12/2013
(Unité Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titre

Le solde de ce poste s'élève au **31-12-2013** à **40.897.983** Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31-12-2013	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	14.200	14.200.000	14.593.540	32,70%	32,81%	ETAT
BTA 5,50% Octobre 2018	5.000	5.000.000	4.933.724	11,06%	11,09%	ETAT
BTA 5,50% mars 2019	9.200	9.200.000	9.659.816	21,65%	21,71%	ETAT
Titres émis par des sociétés	294.000	24.459.364	25.258.198	56,60%	56,78%	
Amen BANK 2011-1	20.000	1.600.000	1.620.750	3,63%	3,64%	-
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	366.600	370.673	0,83%	0,83%	-
ATL 2010-1	5.000	200.000	203.337	0,46%	0,46%	BBB
EO ATL 2013-1	20.000	2.000.000	2.075.713	4,65%	4,67%	BBB(tun)
EO ATL 2013-2	5.000	500.000	503.708	1,13%	1,13%	BBB(tun)
ATTIJARI BANK 2010	13.000	928.564	965.628	2,16%	2,17%	Attijari Bank
BH 2009	5.000	423.000	423.049	0,95%	0,95%	BBB-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	10.000	1.000.000	1.027.871	2,30%	2,31%	BBB-
BH 2013-1VAR TMM+1.8%	10.000	1.000.000	1.025.944	2,30%	2,31%	BBB-
CHO 2009	2.000	150.000	150.018	0,34%	0,34%	BIAT
CIL 2010 - 2	20.000	800.000	805.561	1,81%	1,81%	BBB-
MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 (A)	4.000	320.000	329.468	0,74%	0,74%	A BANK
STB 2010-1 (B)	10.000	799.900	826.289	1,85%	1,86%	STB
STB sub 2011	30.000	2.571.300	2.687.841	6,02%	6,04%	STB
TUNISIE LEASING 2009-2	15.000	600.000	618.736	1,39%	1,39%	BBB+
TUNISIE LEASING 2010-2	10.000	400.000	402.121	0,90%	0,90%	BBB+
TUNISIE LEASING 2012-2	20.000	2.000.000	2.096.934	4,70%	4,71%	BBB+
EO MODERN LEASING 2012	25.000	2.500.000	2.612.904	5,86%	5,87%	BBB
UIB 2011- catégorie B	20.000	1.800.000	1.831.814	4,10%	4,12%	UIB
EO UIB 2012-1	20.000	2.000.000	2.098.315	4,70%	4,72%	UIB
AIL 2013-1	15.000	1.500.000	1.549.479	3,47%	3,48%	A+(tun)
UBCI 2013-1	10.000	1.000.000	1.032.044	2,31%	2,32%	-
OPCVM	10.201	1.044.855	1.046.245	2,34%	2,35%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	10.201	1.044.855	1.046.245	2,34%	2,35%	-
Total du portefeuille-titres		39.704.219	40.897.983	91,65%	91,94%	

La valeur des BTA au 31/12/2013 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 14.224Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du **01-10-2013** au **31-12-2013**, concernent les remboursements des obligations de société échues et qui s'élèvent à un total de **663.500** Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1.780.622 DT** pour la période allant du **01-01-2013** au **31-12-2013**, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 1/10/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du 1/10/2012 au 31/12/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Revenus des BTA	156.880	626.411	157.485	626.511
Revenues des OPCVM	-	28.724	-	193.652
Revenus des obligations	312.875	1.125.487	182.971	662.905
Total	469.755	1.780.622	340.456	1.483.068

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **31-12-2013** à **3.522.897 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31-12-2013	% actif	Emetteur	Garantie
Billet de trésorerie ST MOURADI	500.000	522.027	1,17%	ST MOURADI	BH
Billet de trésorerie SH EI Kantaoui	2.000.000	2.005.200	4,49%	SH EI Kantaoui	BH
BDT301213/290114ML	995.360	995.670	2,23%	MODERN LEASING	BBB (tun)
Total	3.495.360	3.522.897	7,89%		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-01-2013** au **31-12-2013** un montant de **463.918 DT** et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries, les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	Du 1/10/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du 1/10/2012 au 31/12/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Intérêts des placements à termes	433	6.827	155	1.946
Intérêts des billets de trésoreries	75.469	350.039	143.610	383.235
Intérêts des certificats de dépôts	10.800	107.052	60.768	68.418
Total	86.702	463.918	204.533	453.599

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-01-2013** au **31-12-2013** ainsi que les mouvements sur le capital au cours la période comparative allant du **01-01-2012** au **31-12-2012** se détaillent ainsi :

Libellé	2013	2012
Capital initial au 1er Janvier		
Montant	51.642.038	38.475.331
Nombre d'actions	517.117	385.000
Nombre d'actionnaires	813	899

Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	40.879.600	27.363.400
Régul. des sommes non distribuables	-31.519	-48.477
Nombre d'actions émises	408.796	273.634
Rachats effectués		
Montant (nominal)	49.631.500	14.151.700
Régul. des sommes non distribuables	-34.821	-24.968
Nombre d'actions rachetées	496.315	141.517
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-4.783	1.190
Plus ou moins values réalisés sur cession de titres	51.142	-22.674
Frais de négociation	-	-
Capital au 31 Décembre		
Montant	42.939.799	51.642.038
Nombre d'actions	429.598	517.117
Nombre d'actionnaires	714	813

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats. Le solde de ce poste se détaille au **31-12-2013** comme suit :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Sommes distribuables exercice antérieur (Report à nouveau)	486	-82	403
Sommes distribuables exercice en cours	1.735.657	-190.827	1.544.830
Total	1.736.142	-190.909	1.545.233

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **31-12-2013** à **103.266 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Rémunération du gestionnaire à payer	18.223	19.677
Rémunération du distributeur à payer	85.043	91.828
Total	103.266	111.505

3-8 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au **31-12-2013** à **36.235 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Etat retenues à la source	15.750	-
Honoraires du commissaire aux comptes	15.551	11.554
Redevances CMF à régler	3.989	4.250
Autres charges AGO amortis	-	-
TCL à payer	945	477
Total	36.235	16.281

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du distributeur et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de distribution et de gestion conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-01-2013** au **31-12-2013** à **425.088 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 1/10/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du 1/10/2012 au 31/12/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Rémunération du gestionnaire	18.224	75.016	19.677	65.819
Rémunération du distributeur	85.043	350.073	91.828	307.156
Total	103.267	425.088	111.505	372.975

3-10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les charges de pré-exploitation, la T.C.L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-01-2013** au **31-12-2013** à **83.795DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 1/10/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du 1/10/2012 au 31/12/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Redevances CMF	12.149	50.010	13.118	43.879
Honoraires du commissaire aux comptes	11.758	22.909	3.758	14.914
Autres charges AGO amortis	100	4.957	1.240	6.405
T.C.L	1.403	5.613	1.407	4.911
Autres charges	-	305	-1	-
Total	25.411	83.795	19.522	70.109

3-11 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au **31-12-2013** à **203.653 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Dépôts à vue	203.653	3.107.285
Placements à terme	-	-
Total	203.653	3.107.285